

le juge eut examiné le document écrit, il y découvrit un défaut légal, cassa le contrat et condamna le juif aux dépens. Le chapelet trouvé avait sauvé le chrétien qui, par reconnaissance, non-seulement le récite assidûment, mais désire vivement que tout le monde fasse de même. — (*Roses du mois.*)

—000—

CONVERSION PRODIGIEUSE D'UNE SAUVAGE.

Nous lisons dans le *Messenger du Cœur de Jésus* le récit d'une conversion miraculeuse arrivée en Australie :

Un évêque missionnaire, vicaire apostolique de l'Australie, récemment arrivé de Rome, a raconté au Saint-Père et à ses prélats, desquels nous le tenons directement, un fait prodigieux qu'il est bon de divulguer. Il s'agit de la conversion d'une jeune sauvage qui d'elle-même, s'est présentée aux missionnaires, et leur a demandé le baptême. Comme les missionnaires objectaient qu'ils ne pouvaient la baptiser, avant qu'elle ne fût instruite de la religion catholique, elle répondit qu'elle en avait été instruite par l'Apôtre Saint-Pierre, qui lui était apparu, sous la forme d'un vieillard vénérable, et qui, en l'instruisant, lui avait révélé qu'une prochaine et terrible persécution allait sévir, en tous lieux, contre la religion de Jésus-Christ. Les missionnaires cependant hésitaient à croire à son récit. Ils la conduisirent donc au vicaire apostolique, qui l'interrogea lui-même et la trouva, en effet, parfaitement instruite des vérités de la foi. Il la baptisa et depuis lors, l'heureuse convertie